

# SCIENCE ET PÊCHE

BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION  
DE

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES PÊCHES MARITIMES  
59, Avenue Raymond - Poincaré, PARIS (16<sup>e</sup>)

N° 101

PUBLICATION MENSUELLE

FEVRIER 1962

## LES FILETS TOURNANTS A THONS SUR LES COTES FRANCAISES DE MEDITERRANEE

par S. DI MEGLIO

— Ce n'est que depuis la fin de l'année 1960 et surtout le début de 1961 que la pêche du thon au filet tournant a débuté sur les côtes françaises de la Méditerranée. —

a) Si l'on excepte les lignes traînantes utilisées à Sète et à Marseille et les cannes employées à Martigues, les captures étaient auparavant surtout faites au filet maillant ou à la seinche.

Les filets maillants ou "thonnaires" sont encore employés, au moins en hiver; ils sont généralement constitués de six nappes longues de 100m et hautes de 35 mailles, de 130mm de côté. Depuis quelques années ces thonnaires sont faites en nylon continu câblé ou tressé.

Les captures effectuées suivant ce mode de pêche peuvent être relativement importantes; elles atteignent parfois une cinquantaine de tonnes par calée; mais, d'une manière générale, le rendement est faible.

Les seinches, sortes de madragues volantes, sont surtout utilisées près de terre. Elles ne peuvent être mises en place que par très beau temps et par ailleurs nécessitent d'importants moyens financiers, aussi elles ne sont armées que par plusieurs patrons organisés en société. Le rendement de ces seinches est souvent excellent: en décembre 1958, par exemple, la seinche de Carro près de Martigues a pris, en une seule levée, une soixantaine de tonnes de thons rouges. Cependant les pêches à la seinche sont irrégulières et de telles captures sont occasionnelles.

b) C'est pourquoi lorsqu'en 1960 les filets tournants ont été autorisés en Méditerranée, quelques bâtiments de pêche, surtout d'anciens chalutiers, se sont équipés avec ces engins à Marseille puis à Sète et à Port-Vendres.

Les premiers filets employés à Marseille étaient dérivés des "cincioles" italiennes. D'une longueur atteignant et dépassant même 700 mètres, ils étaient faits de nappes à très grandes mailles d'environ 250mm de côté. Leur emploi s'est avéré peu satisfaisant, les thons de taille moyenne maillant au cours de l'opération; ces filets ont été rapidement abandonnés.

Les engins de meilleur rendement qui sont désormais adoptés appartiennent à deux types nettement distincts. L'un, dérivé lui aussi de la "cinciolo" italienne, est actuellement reproduit en assez nombreux exemplaires à Marseille et à Sète. Le second plus ou moins apparenté au "cerco" d'origine portugaise, en usage au Maroc, est employé par les pêcheurs de Marseille et de Port-Vendres.

Comme leur emploi devrait se généraliser, il a paru intéressant d'indiquer leurs caractéristiques principales lesquelles pourront utilement servir à ceux qui désireraient en confectionner.

En voici donc la description accompagnée des schémas nécessaires.

1°) **Filet tournant du type "cinciolo"**(fig. 1).

La taille des filets et les dimensions des mailles varient selon les armements.

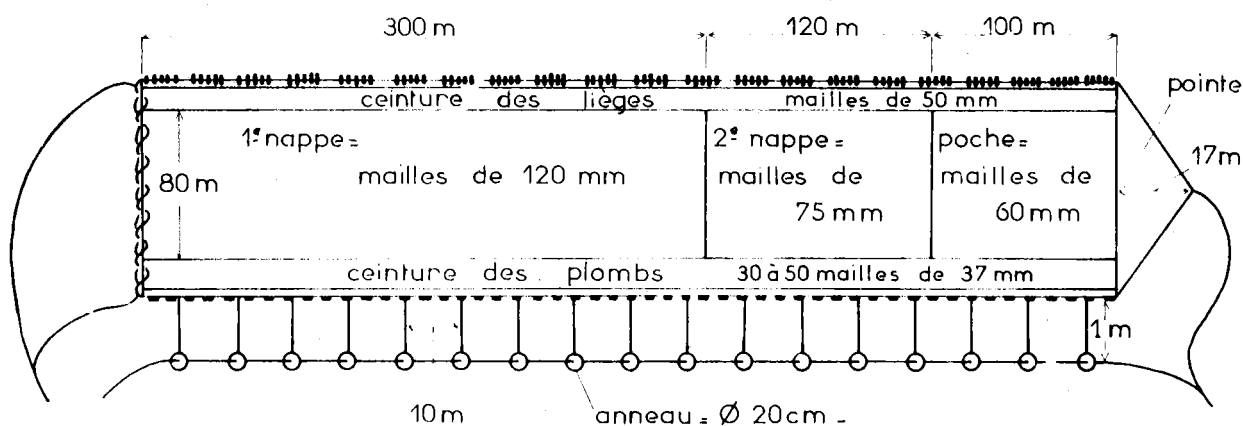


Fig. 1 - Filet tournant et coulissant à thons du type "cinciolo", modèle sétois.

Nous avons pris pour exemple un des filets montés à Sète. Il représente une très nette amélioration par rapport à ceux d'abord utilisés à Marseille. D'une longueur totale de 537 mètres et d'une hauteur de 86 mètres en moyenne, il est composé de trois nappes de 80 mètres de haut placées bout à bout dans le sens horizontal :

- une première nappe de 300 mètres de large à maille de 120 mm de côté,
- une deuxième nappe de 120 mètres de large à maille de 75 mm de côté,
- une partie renforcée ou "poche", de 100 mètres de large à maille de 60 mm de côté.

Les nappes, disposées de manière que les mailles travaillent en longueur, sont montées sans flou. Le fil employé est du nylon continu câblé ou tressé; dans le cas du fil tressé on utilise un nylon de 600 m au kg pour les deux premières nappes et de 400 m au kg pour la "poche".

Entre ces nappes et les lièges, se trouve une ceinture ou "cadenette" haute d'une trentaine de mailles de 50 mm de côté, en nylon cordé de 840 m au kg.

Entre ces nappes et les plombs on a une ceinture haute de 30 à 50 mailles; la dimension des mailles est de 37 mm, en nylon cordé ou tressé de 600 m au kg.

Du côté de la "poche", le filet se termine par une pointe de 17 mètres de largeur, à maille de 120 mm. Du côté opposé il n'y a pas de pointe, le filet est seulement arrêté par une erse.

La ralingue des lièges est en nylon de 10mm, celle des plombs en nylon de 8mm.

Le plombage est d'un kilog par mètre de filet.

Les anneaux au nombre d'une cinquantaine sont en fer rond, de 14 mm d'épaisseur et de 20 cm de diamètre intérieur.

Les pantoires de fixation des anneaux, toutes de même longueur : 1 mètre, sont fixées à la ralingue des plombs tous les 10 mètres.

La retenue est un câble mixte de 22 mm de diamètre et de 600 mètres de longueur.

Ce filet, d'un poids total (approximatif) de 2000 kg, a donné de bons résultats en octobre 1961 pour la capture des thons de 8 à 15 kg. Il présente l'inconvénient d'avoir des mailles de trop grande dimension, au moins en ce qui concerne la première "poche"; avec lui, il est difficile de pêcher les bonites dans de bonnes conditions.

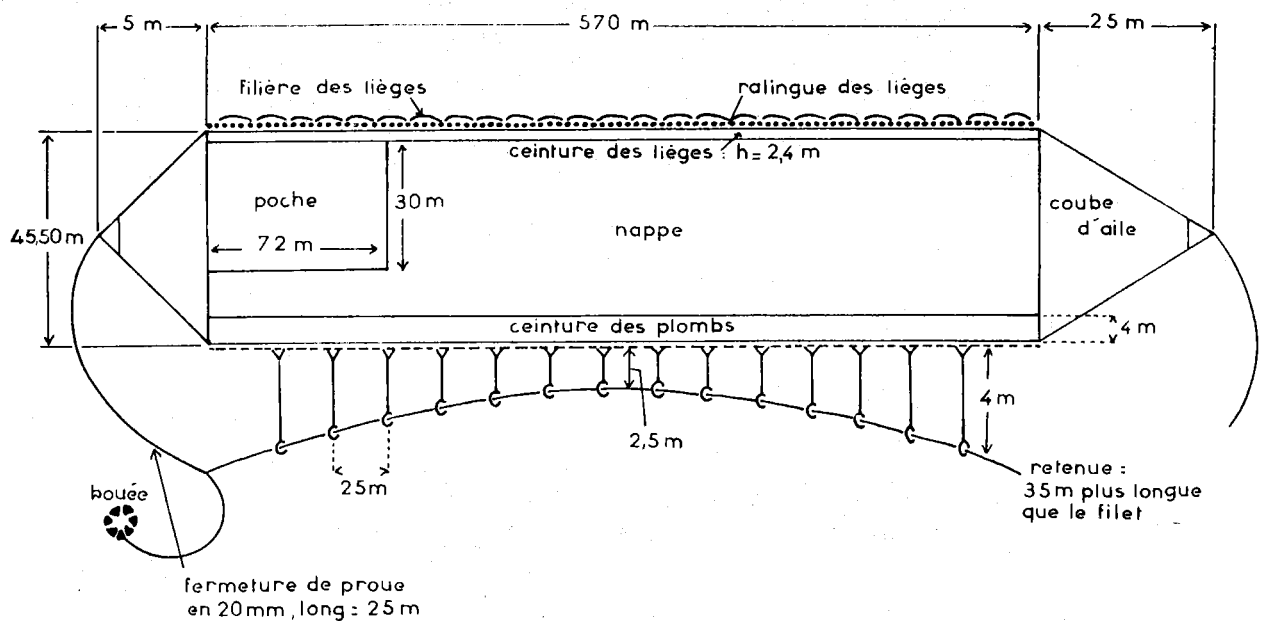


Fig. 2 - Filet tournant et coulissant à thons du type "cerco", prototype mis au point par le Laboratoire de l'Institut des Pêches à Sète.

## 2°) Filet tournant du type cerco (fig. 2).

Ce filet est dérivé du cerco marocain. Le modèle utilisé à Port-Vendres en est très proche; certains filets employés à Marseille en sont inspirés mais réalisés avec des mailles beaucoup plus claires. Nous décrivons ici le prototype de 600 mètres de longueur hors tout et de 45,50 mètres de hauteur, mis au point par le laboratoire de l'Institut des Pêches, à Sète.

Il est constitué de cinq nappes superposées dont chacune compte 100 mailles de 40mm en nylon câblé spécial de 1060 m au kg. Pour son utilisation par grand fond, on peut ajouter deux nappes supplémentaires, ce qui porte la hauteur à 61,50 mètres. Comme dans le filet du type sétois, les mailles travaillent en longueur.

A l'une des extrémités du filet, la partie renforcée ou "poche", longue de 72 m et haute de 30 m, est en nylon de 840 m au kg, à maille de 30 mm.

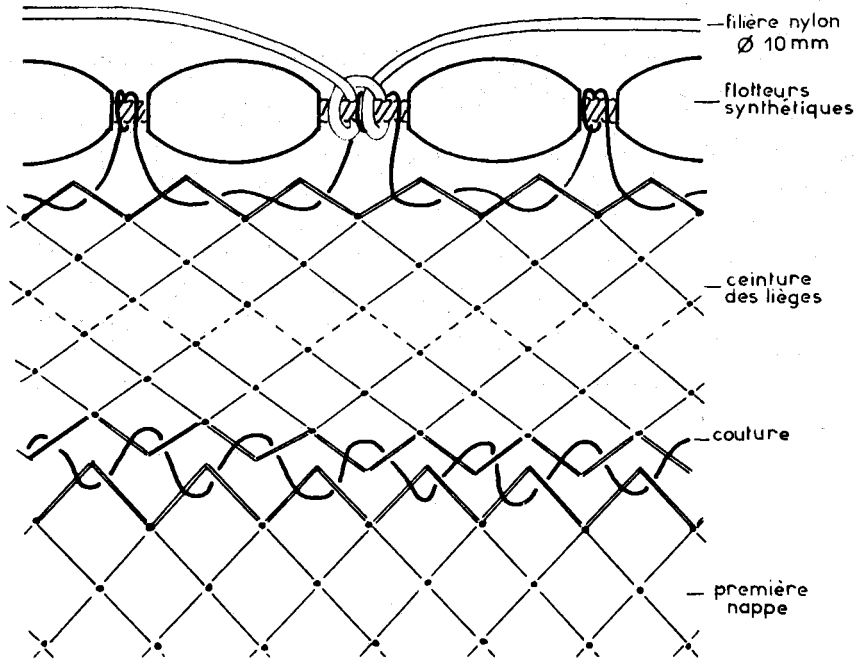


Fig. 3 - Filet tournant et coulissant à thons du type "cerco" : détails de montage de la partie supérieure ou ceinture des lièges.

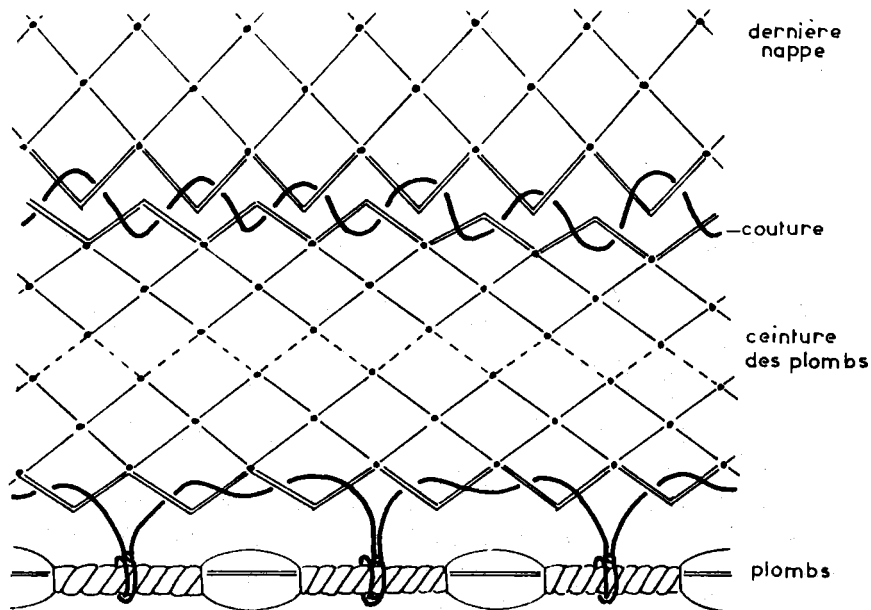


Fig. 4 - Filet tournant et coulissant à thons du type "cerco" : détails de montage de la partie inférieure ou ceinture des plombs.

Entre les nappes et la ralingue des lièges se trouve une ceinture haute de 2,40 mètres, à maille de 30mm, en nylon de 840m au kg (fig. 3).

Entre les nappes et la ralingue des plombs, est une ceinture des plombs de 50 mailles de 30 mm en nylon de 650 m au kg (fig. 4).

Le flou donné à la ceinture des lièges par rapport à la ralingue est de 4% ; le flou donné à la première nappe par rapport à la ceinture des lièges est de 6%. La nappe inférieure présente par rapport à la ceinture des plombs un flou de 4% tandis que cette dernière a une longueur supérieure de 2% à celle de la ralingue des plombs. La ralingue des plombs est donc plus longue que la ralingue des lièges d'une vingtaine de mètres. Le diamètre des deux ralingues est de 12 mm.

Le filet se termine de part et d'autre par une pointe ou "coube". La "coube" de poche a 5 m de longueur, mailles de 50 mm. Elle est amarrée à l'aide d'une erse à la ralingue de proue (fig. 5). La coube d'aile a 26 m de longueur, mailles de 50 mm.

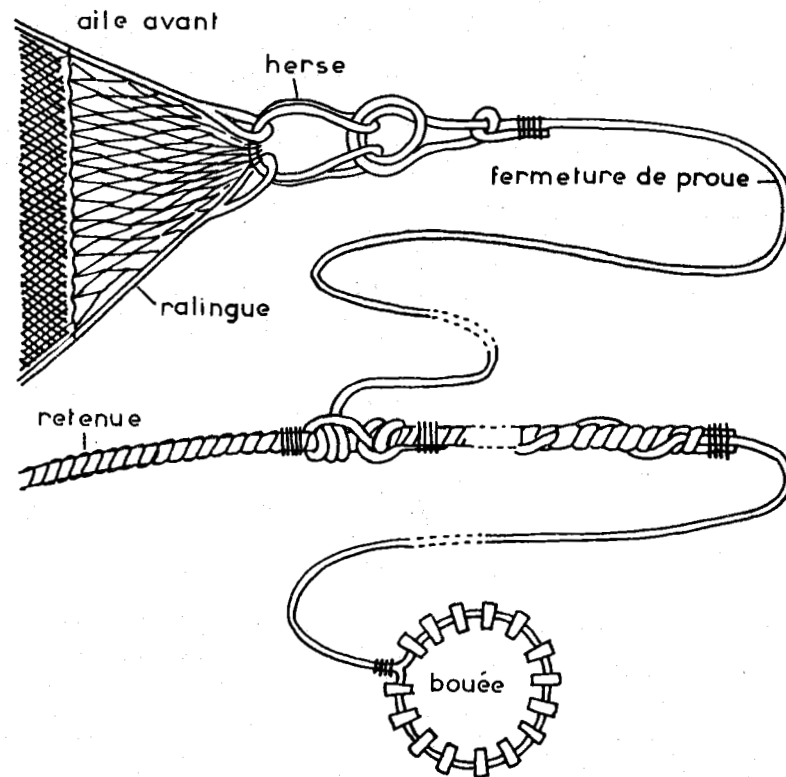


Fig. 5 - Filet tournant et coulissant à thons du type "cerco" : mode d'amarrage de la "coube" de poche à la ralingue de proue.

Les flotteurs sont en matière synthétique, et ont de préférence une forme d'olive.

Le plombage est de 2 kg à 2,300 kg par mètre.

Sur le plan d'origine, les anneaux étaient en bronze poli (diamètre extérieur 10 à 12 cm, diamètre intérieur 80 cm) ; à l'heure actuelle il est préférable de recommander les anneaux ouvrants qui permettent l'emploi de la poulie "power-block". Comme pour le cerco à sardine, la hauteur des pantoires d'anneaux diminue progressivement, des extrémités vers le centre, ce qui facilite la manoeuvre. Cette hauteur est comprise entre 2,50 m et 4 m (fig. 6).

La retenue est un câble cordé nylon d'un diamètre de 22 mm et d'une longueur minimum de 635 mètres.

Ce filet est d'un volume nettement supérieur au filet tournant à thon du type sétois et son poids est de 3300 kg environ ; son prix est donc plus élevé, mais il présente des avantages qui nous incitent à le recommander.

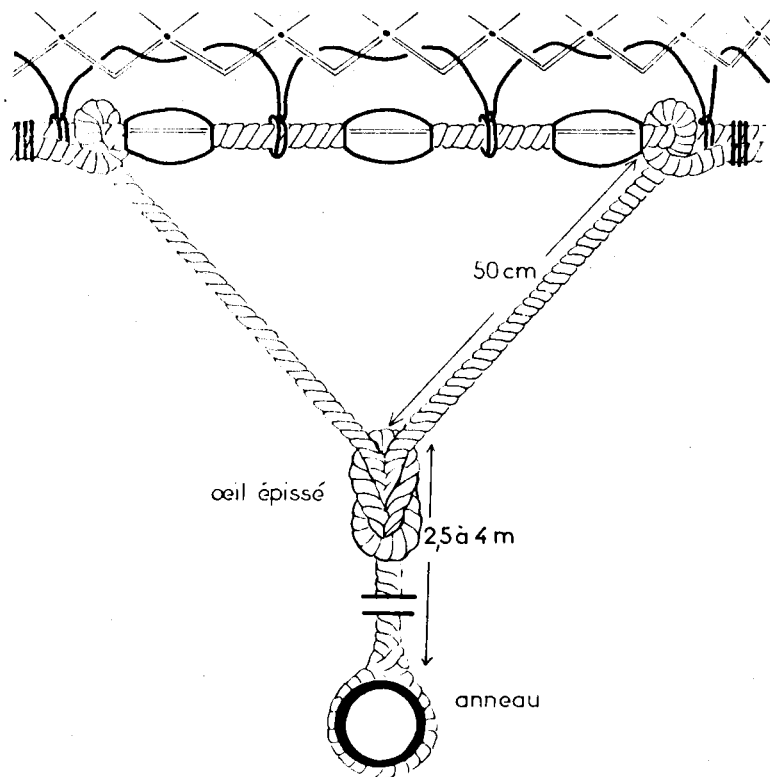


Fig. 6 - Filet tournant et coulissant à thons du type "cerco" : détails de montage d'une pantoire sur la ralingue des plombs.

Plus solide que le précédent, il peut être mis plus rapidement à la mer ce qui dans la pêche au thon augmente les chances de succès.

La taille des mailles rend plus aisées les captures de bonite, poisson très abondant dans tout le golfe du Lion.



Science & Pêche

N° 101 - 1962

La reproduction totale ou partielle du *Bulletin d'Information* (Science & Pêche) est autorisée sous réserve expresse d'en indiquer l'origine.

Le Directeur

FURNESTIN